



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERAL

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/40
6 juin 2017

FRANÇAIS
ORIGINAL: ENGLISH

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-dix-neuvième réunion
Bangkok, 3 – 7 juillet 2017

PROPOSITION DE PROJET : SERBIE

Le présent document comprend les observations et recommandation du Secrétariat concernant la proposition de projet suivant :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche)

ONUDI et ONU
Environnement

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJETS – PROJETS PLURIANNUELS

Serbie

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I)	ONU Environnement, ONUDI (principale)	62 ^e	35% d'ici à 2020

(II) DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 7 (groupe I, annexe C)	Année: 2015	6,92 (tonnes PAO)
---	-------------	-------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES RELATIVES AU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)								Année: 2016	
Produit chimique	Aérosols	Mousses	Lutte contre les incendies	Réfrigération		Solvants	Agent de transformation	Labo	Consommation totale pour le secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22				0,98	4,95				5,93
HCFC-123			0,02						0,02
HCFC-141b					0,45				0,45

(IV) DONNÉES RELATIVES À LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009 - 2010 :	8,4	Point de départ des réductions globales durables :	8,37
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	2,94	Restante :	5,43

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2016	2017	2018	2019	2020	Total
Environnement ONU	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0	0	0	0	0	0,1
	Financement (\$US)	16 329	0	0	0	8 531	24 860
ONUDI	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,2	0	0	0	0,1	0,3
	Financement (\$US)	72 885	0	0	0	27 628	100 513

(VI) DONNÉES DU PROJET			2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			n/a	n/a	n/a	8,4	8,4	7,56	7,56	7,56	7,56	7,56	5,46	n/a
Consommation maximum permise (tonnes PAO)			n/a	n/a	n/a	8,4	8,4	7,56	7,56	7,56	7,56	7,56	5,46	n/a
Financement convenu (\$US)	Environnement ONU	Coûts du projet	26 000	0	0	27 500	0	0	14 450	0	0	0	7 550	75,500
		Coûts d'appui	3 380	0	0	3 575	0	0	1 879	0	0	0	981	9,815
	ONUDI	Coûts du projet	360 130	0	0	444 130	0	0	67 800	0	0	0	25 700	897,760
		Coûts d'appui	27 010	0	0	33 310	0	0	5 085	0	0	0	1 928	67,333
Fonds approuvés par ExCom (\$US)	Coûts du projet		386 130	0	0	471 630	0	0	0	0	0	0	0,0	857 760
	Coûts d'appui		30 390	0	0	36 885	0	0	0	0	0	0	0,0	67 275
Total des fonds demandés aux fins d'approbation à la présente réunion (\$US)	Coûts du projet									82 250*				82 250
	Coûts d'appui									6 964*				6 964

*La troisième tranche devrait avoir été soumise en 2016.

Recommandation du Secrétariat :	Approbation générale
--	----------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. L'ONUDI, en sa qualité d'agence principale, a soumis à la 79^e réunion, au nom du gouvernement de la Serbie, une demande de financement de la troisième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour un montant total de 89 214 \$US, soit 67 800 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 5 085 \$US pour l'ONUDI, et 14 450 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 1 879 \$US pour le Programme des Nations Unies pour l'environnement (Environnement ONU).¹ La soumission comprend le rapport périodique de la mise en œuvre de la deuxième tranche, le rapport de vérification de la consommation de HCFC et le plan de mise en œuvre de la tranche pour la période 2017 à 2019.

Rapport sur la consommation de HCFC

Consommation de HCFC

2. Le gouvernement de la Serbie a indiqué une consommation de 6,92 tonnes PAO de HCFC en 2015, et une consommation estimative de 6,4 tonnes PAO pour 2016, soit 24 % en dessous du taux de référence aux fins de la conformité et 15 % en dessous de la consommation maximale autorisée pour 2016 dans l'accord conclu avec le Comité exécutif. La consommation de HCFC pour la période 2012-2016 est indiquée dans le Tableau 1.

Tableau 1. Consommation de HCFC en Serbie (données relatives à l'article 7 pour 2012-2016)

HCFC	2012	2013	2014	2015	2016*	Référence
Tonnes métriques						
HCFC-22	169,1	137,21	133,23	114,52	107,82	141,0
HCFC-123	0,0	0,0	0,0	0,9	0,9	1,1
HCFC-141b	5,2	1,90	3,26	3,81	4,08	0,0
HCFC-142b	16,6	4,63	5,28	2,85	0,0	9,1
Total (tonnes métriques)	190,9	143,74	141,77	122,08	112,8	151,2
Tonnes PAO						
HCFC-22	9,30	7,55	7,33	6,30	5,93	7,76
HCFC-123	0,00	0,00	0,00	0,02	0,02	0,02
HCFC-141b	0,57	0,21	0,36	0,42	0,45	0,00
HCFC-142b	1,08	0,30	0,34	0,19	0,0	0,59
Total (tonnes PAO)	10,95	8,06	8,03	6,92	6,4	8,37

*Données du programme de pays soumis le 1^{er} mai 2017.

3. La baisse de la consommation de HCFC-22 est attribuable aux reconversions dans le secteur de fabrication d'appareils de réfrigération et de climatisation (RAC), ainsi qu'aux activités de mise en œuvre dans le secteur de l'entretien. Le HCFC-142b est importé dans un mélange (R-406a, composé de 41 % de HCFC-142b, 55 % de HCFC-22 et 4 % de R-600a), qui est utilisé de façon modulaire pour les équipements à base de CFC-12. L'amélioration des pratiques d'entretien et la mise hors service des équipements à base de CFC ont sans doute contribué également à la baisse de la consommation et à l'absence d'importation de R-406a en 2016. La Serbie a commencé à consommer du HCFC-141b en 2011 pour le lessivage rapide et le nettoyage; cette consommation a fait l'objet d'activités de sensibilisation. La consommation de HCFC-123 a été faible en 2010, 2015 et 2016; elle a probablement servi à l'entretien d'un petit nombre de refroidisseurs ayant des besoins intermittents d'entretien.

¹ Conformément à la lettre du 18 avril 2017 du ministère de l'Agriculture et de la Protection de l'environnement de la Serbie à l'ONUDI.

Rapport de vérification

4. La troisième tranche du PGEH de la Serbie devait être soumise en 2016. La vérification de la consommation de 2014 et 2015 a été achevée dans les délais; celle la consommation de 2016 a commencé et le rapport correspondant devrait être soumis en septembre 2017.

5. Le rapport de vérification a confirmé que le gouvernement est en voie d'implanter un programme de permis et de quotas d'importation et d'exportation de HCFC, et que la consommation totale de HCFC en 2015 a été de 6,92 tonnes PAO. Le système de licences a été élargi pour inclure les HFC et les mélanges de HFC.

Rapport de mise en œuvre du programme de pays

6. Le gouvernement de la Serbie a communiqué des données sur le secteur de la consommation de HCFC dans le rapport de mise en œuvre du programme de pays pour 2015; ces données sont conformes à celles soumises au titre de l'article 7.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH

Cadre juridique

7. Les seules SAO dont l'importation est permise sont les HCFC. La licence d'importation de HCFC n'est accordée que si le demandeur a reçu un quota d'importation pour l'année. La Serbie n'a pas signalé d'exportation de HCFC. Le système de licence régit également les équipements à base de HCFC pour lequel une licence valide est octroyée pour l'année. Les codes douaniers nationaux sont conformes aux normes de l'Organisation mondiale des douanes et de l'Union européenne (UE) et au mécanisme informel de consentement préalable.

8. La réglementation de la certification du personnel chargé de certaines activités liées aux substances réglementées et à certains gaz de serre fluorés (GHG) a été adopté en mars 2016 (Gazette officielle de la RS No. 24/16). Elle s'aligne en partie avec les réglementations de l'UE relatives aux critères de certification minimale exigée pour les équipements stationnaires de réfrigération, de climatisation et de thermopompe, ainsi qu'aux critères de formation minimale pour la récupération de certains GHG fluorés dans les systèmes de climatisation de véhicules motorisés.

9. Le projet d'amendement de la réglementation sur la gestion des SAO et les conditions d'octroi de licences est en cours d'étude, afin d'harmoniser les règlements sur ceux de l'UE. L'amendement prévoit l'interdiction de nouveaux équipements à base de HCFC et de l'importation de frigorigène dans des cylindres jetables d'ici le 1^{er} janvier 2018, ainsi que des restrictions dans l'usage de HCF à PRG élevé pour certaines applications.

10. Le logiciel de collecte de données et de traitement des statistiques a été acheté et installé en 2016. Il a servi à établir une base de données destinée aux utilisateurs enregistrés, aux ateliers d'entretien, aux techniciens d'entretien d'équipement contenant des frigorigènes. La base de données a répertorié jusqu'ici 741 pièces d'équipement contenant plus de 3 kg de frigorigènes. Le logiciel permet de recueillir des informations sur les équipements contenant des frigorigènes à faible PRG.

Secteur de la fabrication

11. La reconversion d'Alfa Klima au R-410A et de Soko Inzinjering au R-410A et à l'ammoniac a pris fin, permettant l'élimination de 0,86 tonnes PAO de HCFC-22. L'équipement de reconversion à Sena a été acheté, et la mise en service et la formation sont en cours; l'équipement à EkoElkro Frigo a été acheté et sera livré et mis en service en juin 2017. L'élimination totale de 2,27 tonnes PAO de HCFC

dans le secteur de la fabrication de réfrigérateurs et de climatiseurs est prévue pour juillet 2017. En raison du coût d'investissement plus élevé que prévu de certains éléments, l'ONUDI a proposé d'utiliser à peu près la moitié du budget alloué aux coûts d'exploitation différentiels (CED) (79 006 \$US) pour couvrir ces coûts, conformément au paragraphe 7 de l'Accord et à la décision 60/44(f)(iii). Cette réaffectation des fonds laissera un solde de 75 980 \$US pour les CED.

Secteur de l'entretien d'équipements de réfrigération

12. Un atelier sur la manutention des SAO et les solutions fluorées de remplacement a été organisé à l'intention de 19 formateurs de techniciens d'entretien. L'acquisition de matériel supplémentaire (cintreuse de tubes, coupeuses, outils d'évasement, détecteurs de fuites de HFC, cylindre à double soupapes, appareils portatifs de récupération de frigorigènes, et compresseurs d'air à deux phases) se poursuit pour les centres de formation capable de traiter les substances fluorées de remplacement, conformément aux dispositions des règlements de mars 2016 sur la certification du personnel. Un identificateur de frigorigènes a été acquis en 2015 pour le centre de récupération et de régénération et les spécifications techniques pour le matériel de régénération ont été rédigées. Un atelier est prévu en juin 2017 pour former une quarantaine d'agents de douane et d'inspecteurs de l'environnement. La formation couvrira essentiellement les mises à jour de la législation et les exercices pratiques d'inspection (simulations) de deux à trois installations industrielles ou commerciales contenant différents frigorigènes.

13. En coopération avec l'Association RAC de la Serbie (KGH), des activités de sensibilisation ont été organisées, notamment la tenue de tables rondes et de kiosques de démonstration sur la réfrigération dans le cadre des congrès annuels de KGH en 2015 et 2016, auxquels ont participé plus de 800 participants; ainsi que la publication de « Pages sur l'Ozone » dans le journal trimestriel de KGH.

Niveau de décaissement des fonds

14. En date d'avril 2017, sur les 857 760 \$US approuvés jusqu'ici, 565 255 \$US ont été décaissés (531 151 \$US pour l'ONUDI et 34 104 \$US pour l'ONU Environnement), comme l'indique le Tableau 2. Le solde de 292 505 \$US devrait être décaissé en 2018.

Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH de la Serbie (\$US)

Agence	Première tranche		Deuxième tranche		Total	
	Approuvés	Décaissés	Approuvés	Décaissés	Approuvés	Décaissés
ONUDI	360 130	353 844	444 130	177 307	804 260	531 151
ONU Environnement	26 000	23 648	27 500	10 456	53 500	34 104
Total	386 130	377 492	471 630	187 763	857 760	565 255
Taux de décaissement (%)	98		40		66	

Plan de mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

15. Les activités ci-après seront mises en œuvre entre juillet 2017 et décembre 2019:
- (a) Renforcement du cadre législatif en se concentrant sur la mise en œuvre et l'application des lois nouvellement adoptées et sur les logiciels électroniques de collecte de données et d'enregistrement d'équipements contenant plus de 3 kg de frigorigènes (ONUDI) (10 000 \$US);
 - (b) Poursuite de la formation et de la certification de techniciens d'entretien; élaboration d'un manuel pour les techniciens d'entretien, contenant des éléments théoriques et pratiques, conformément aux normes régissant les gaz fluorés et les frigorigènes naturels (ONUDI) (57 800 \$US);

- (c) Organisation de sessions de formation d'un jour à l'intention des agents de douane aux 4 principales traversées de frontière, ciblant un nouveau groupe de 40 agents de douane (ONU Environnement) (6 950 \$US); et
- (d) Mise en œuvre d'activités de sensibilisation du public, telles que des tables rondes sur les solutions de rechange en réfrigération, technologies respectueuses de l'ozone et du climat, dans le cadre des congrès annuels de KGH; et publication de pages sur l'ozone dans le journal trimestriel de KGH si le budget le permet (ONU Environnement) (7 500 \$US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRETARIAT

OBSERVATIONS

Rapport de vérification

16. Comme la troisième tranche devait être soumise en 2016, l'ONUDI avait initialement commandé un rapport de vérification pour 2014 et 2015 seulement. Or, en raison du report jusqu'en 2017, une vérification pour 2016 est maintenant requise. L'ONUDI a entamé le processus en compilant le rapport de vérification de 2016, qui sera soumis d'ici à septembre 2017. Le Secrétariat pourrait recommander l'approbation de la tranche, conformément à la décision 72/19, étant entendu que les fonds ne seront virés à l'ONUDI que lorsque le Secrétariat aurait reçu le rapport de vérification de 2016.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH

Cadre juridique

17. Le gouvernement de la Serbie a déjà fixé à 6,72 tonnes PAO les quotas d'importation de HCFC pour 2017.

Secteur de la fabrication

18. Le Secrétariat a rappelé que l'évaluation du projet d'élimination de HCFC dans le secteur RAC de la Serbie pour 2016 avait indiqué que les entreprises reconverties ont fabriqué des appareils RAC en utilisant du R-407C, du R-507 et du HFC-134a. Les échanges de correspondance ultérieurs ont indiqué que ces appareils n'ont pas été fabriqués avec des équipements financés par le projet. L'ONUDI a confirmé ces faits.

19. Le Secrétariat, notant que 3 des 4 entreprises² avaient reçu des fonds pour se reconverter au R-410A et à l'ammoniac, a demandé d'autres précisions, conformément à la décision 77/35(a)(ii), afin de déterminer si l'une quelconque de ces entreprises, qui avaient reçu des fonds au titre du PGEH pour fabriquer des produits et des équipements en utilisant des substances à faible PRG, a fabriqué temporairement des produits ou des équipements en utilisant des substances à PRG élevé.

20. L'ONUDI a confirmé que les 3 entreprises sont capables de fabriquer des équipements à faible PRG, notamment des systèmes à base d'ammoniac et des systèmes en cascade. Toutefois, bien que de tels équipements soient offerts dans les catalogues des entreprises reconverties, celles-ci n'ont pas encore pu en vendre en raison de leur coût plus élevé par rapport à celui des équipements à PRG élevé. Ces systèmes à PRG élevé n'ont pas été fabriqués avec l'équipement acheté au titre du PGEH; les entreprises ont plutôt importé des systèmes déjà construits et des pièces disponibles sur le marché pour lesquelles

² Alfa Klima n'a reçu de fonds que pour sa reconversion au R-410A.

l'assemblage et la mise en service sont offerts. Le Gouvernement et KGH font une promotion active des systèmes à faible PRG, notamment dans le cadre d'activités de sensibilisation soulignant le rendement énergétique de ces systèmes et les avantages qu'ils offrent pour le climat. Par ailleurs, les projets d'amendement sur la réglementation de la gestion des SAO actuellement à l'étude prévoient des restrictions de l'utilisation de HFC à haut PRG pour certaines applications. Une des entreprises (Soko Inzinjering) installera un système à cascade à faible PRG à la faculté de génie mécanique de Belgrade où il servira d'outil d'enseignement. L'ONUDI a confirmé qu'elle poursuivra la mise en œuvre des activités restantes, conformément à la décision 77/35(a)(vi).³

Conclusion

21. La mise en œuvre du PGEH progresse bien, le système de licence et de quota d'importation du pays est opérationnel et permettra de réduire la consommation de HCFC conformément au calendrier d'élimination du Protocole de Montréal; la consommation vérifiée de 2014 et 2015, ainsi que la consommation communiquée de 2016, sont inférieures au niveau indiqué dans le Protocole de Montréal. La soumission de la troisième tranche étant retardée, le rapport de vérification pour 2016 n'est pas encore terminé et sera soumis en septembre 2017. Le niveau de décaissement pour la deuxième tranche est de 40 %, soit 66 % du montant total du financement approuvé. La reconversion du secteur de la fabrication de RAC avance bien; par contre, les entreprises reconverties ne sont pas encore en mesure de vendre des équipements à faible PRG sur le marché. Le Gouvernement et KGH font une promotion active des systèmes à faible PRG, notamment dans le cadre d'activités de sensibilisation soulignant le rendement énergétique de ces systèmes et les avantages qu'ils offrent pour le climat et éventuellement des mesures de réglementation actuellement à l'étude; un tel système sera installé aux fins de formation. Les activités menées et celles qui sont prévues dans la troisième tranche renforceront encore plus le service de l'entretien, assurant la durabilité à long terme des activités et continueront à aider le pays à s'acquitter de ses obligations au titre du Protocole.

RECOMMANDATION

22. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase I du Plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de la Serbie.

23. En outre, le Secrétariat du Fonds recommande, à titre exceptionnel, l'approbation générale de la troisième tranche de la phase I du PGEH de la Serbie, ainsi que le plan de mise en œuvre de la tranche 2017-2019 correspondante, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-après, étant entendu que:

- (a) Les fonds approuvés ne seront pas transférés à l'ONUDI et à l'ONU Environnement tant que le Secrétariat n'aura pas examiné le rapport de vérification et confirmé que le Gouvernement de la Serbie est en conformité avec le Protocole de Montréal et avec l'Accord conclu entre le Gouvernement et le Comité exécutif; et

³ De ne pas payer les coûts différentiels approuvés pour les entreprises de fabrication jusqu'à ce qu'il ait été vérifié que ces entreprises fabriquent bel et bien des produits et/ou de l'équipement basé sur la technologie approuvée.

- (b) L'ONU rendra compte, dans le cadre de son rapport d'avancement annuel, de la situation des systèmes de fabrication à faible PRG dans les usines reconverties de réfrigération et de climatisation.

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche)	67 800	5 085	ONUDI
(b)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche)	14 450	1 879	ONU Environnement

Annexe I
